

Charente-Maritime

ON EN PARLE

Babault contre toute forme de violence

POLITIQUE. Députée MoDem et Indépendants de Rochefort Aunis, Anne-Laure Babault dit dans un communiqué « regretter que le débat sur les réserves de substitutions et plus généralement sur notre modèle agricole soit pris en otage par des extrémistes venus affronter violemment nos forces de l'ordre dans le cadre de manifestations interdites ». Si elle apporte son soutien aux gendarmes qui étaient déployés, elle tient également à condamner « le saccage cette semaine de la maison d'un militant écologiste, les menaces dont certains maires ont été la cible, comme je condamne enfin tout acte de malveillance et de dégradation envers les agriculteurs et leurs outils de travail ». Et d'apporter son « soutien à Jean-Luc Algay maire de L'Hourmeau, Marc Maigné maire de Nieul-sur-Mer, ainsi qu'au responsable de Nature Environnement 17 qui ont été victimes d'intimidations inacceptables ».

La LPO veut une pause

POLITIQUE. Dans une tribune parue mardi 28 mars sur le site de « L'Obs », Allain Bougrain Dubourg et Matthieu Orphelin, président et directeur général de la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux) basée à Rochefort, rappellent « qu'en novembre 2014, le président François Hollande annonçait vouloir tirer les leçons du drame de Sivens, en promettant des mesures pour améliorer la participation citoyenne autour des grands projets d'infrastructures, notamment par l'organisation de référendums locaux. Près de dix ans après, nous en sommes quasiment au même point. Il est temps d'agir. La LPO propose aujourd'hui de mettre en pause pour quelques mois les projets conflictuels. S'agissant d'infrastructures financées à 70 % par des fonds publics (agences de l'eau, plan de relance), cette demande est légitime ». Au-delà de ce moratoire, la LPO souhaite « que soit organisé un référendum local, par exemple à l'échelle de la grande région Nouvelle-Aquitaine, comme le prévoit notre Constitution », en imaginant « des réponses graduées soumises au vote, au-delà du Oui ou Non aux bassines. Des options intermédiaires (par exemple avec des conditions fortes sur le changement de modèle agricole, la réduction de l'usage des pesticides) pourraient enrichir le dossier ».

FESTIVAL DU FILM DE LA ROCHELLE

Un sacré casting à l'affiche

La 51^e édition du Fema s'annonce plus improbable et ouverte que jamais. Rendez-vous du 30 juin au 9 juillet 2023 dans les salles obscures du Vieux Port de La Rochelle

Agnès Lanoëlle
a.lanoelle@sudouest.fr

TOUTE L'ANNÉE

Cette année, vous ne pourrez pas dire que vous ne connaissez pas les femmes et les hommes (réalisatrices et réalisateurs, actrices et acteurs)... qui vont tenir le haut de l'affiche de la 51^e édition du Festival La Rochelle Cinéma, qui se tiendra du 30 juin au 9 juillet 2023. Cette année, c'est certain, leurs noms vous parleront ! Après avoir annoncé un hommage au cinéaste danois Lars von Trier et une rétrospective consacrée à l'auteur de théâtre mais aussi réalisateur français Sacha Guitry, l'équipe du Fema vient de dévoiler de nouveaux noms : Pierre Richard, Bette Davis ou encore Nicole Kidman. On fait le point.

1 « Portrait de femme » avec Nicole Kidman

Inoubliable dans « Eyes Wide Shut », de Stanley Kubrick, et dans « Portrait de femme », de Jane Campion, Nicole Kidman succédera à Brad Pitt dans la fameuse rubrique « Une journée avec... ». L'actrice australienne, connue pour ses personnages ambigus et envoûtants, crèvera l'écran samedi 8 juillet, avec cinq films présentés, dont le premier moins connu qui la révéla : « Calme blanc », de Phillip Noyce en 1989.

2 Un hommage au Grand Blond

C'est la surprise du jour, annoncée ce mercredi 29 mars en avant-première : la 51^e édition consacrera un hommage à l'acteur français Pierre Richard qui, a priori, ne figure pas dans

Le Fema, ce n'est pas seulement un grand rendez-vous de dix jours, début juillet. Toute l'année, le festival multiplie les collaborations avec les lycéens, les étudiants et les professionnels du secteur. Lors d'une petite présentation ce mercredi 29 mars, les partenaires ont ainsi pu découvrir un émouvant court-métrage mené en collaboration avec des patients de l'hôpital psychiatrique Marius-Lacroix (devant et derrière la caméra) ou un clip signé par des lycéens de Rochefort avec Gaëtan Chataigner (qui tourne pour Philippe Katerine ou Étienne Daho), attendu encore en résidence cette année.

le panthéon des films sélectionnés d'ordinaire au Fema. Mais voilà, après une première tentative avec Louis de Funès il y a quelques années, l'équipe s'est associée avec le CNC (Centre national du cinéma) pour fêter un comédien populaire qui a tourné des dizaines de films, dont les cultissimes « Le Grand Blond avec une chaussure noire » et « La Chèvre » (pour les amateurs de duos burlesques seulement !). Une quinzaine de ses films seront présentés ainsi qu'une exposition sur le thème du burlesque et du corps en mouvement. L'acteur de 88 ans, qui retrouve une seconde jeunesse au cinéma et réapparaît ces dernières années dans des rôles plus dramatiques, est même attendu sur le Vieux Port.

3 Une star hollywoodienne sur le Vieux Port

Décidément, il y aura de grandes figures féminines célé-



Le comédien Pierre Richard – ici dans « La Chèvre » avec Gérard Depardieu - est attendu pour la 51^e édition du Festival La Rochelle Cinéma qui va lui rendre hommage. GAUMONT

brées cette année lors de la 51^e édition : après Audrey Hepburn l'an passé, Bette Davis sera à l'honneur avec une quinzaine de films projetés dans les salles obscures du Vieux Port. Considérée comme l'une des grandes stars du Hollywood des années 1930 à 1970, symbole d'une certaine ténacité féminine, à cause de certains rôles de femmes impitoyables et caractérielles, mais aussi de sa turbulente vie privée, l'actrice américaine a tourné aux côtés d'Humphrey Bogart et Henry Fonda et décroche le prix d'in-

terprétation au Festival de Cannes en 1950 pour son personnage dans « Eve », de Joseph L. Mankiewicz.

4 Sacha Guitry plus moderne que jamais

« Travailleur acharné, auteur d'une œuvre théâtrale prolifique (il a écrit 124 pièces), Sacha Guitry, cinéaste (et réalisé 36 films !), sera à l'honneur avec une sélection de 13 films qui permettra de rendre compte de sa modernité, de son goût de la mise en scène, de son art du texte et de sa fascination



Le groupe national

ikxis
COIFFURE

a acquis le salon **Maison de la Coiffure** (La Rochelle)

Ouverture
le 4 Avril

Merci pour votre confiance.

de la 51^e édition



L'actrice australienne Nicole Kidman dans « Moulin Rouge » sera mise à l'honneur samedi 8 juillet. FILM DU LOSANGE



« Faisons un rêve » de et avec Sacha Guitry. Une sélection de 13 films permettra de rendre compte de la modernité de l'auteur. FILM DU LOSANGE



L'affiche de la 51^e édition du Fema a été dévoilée ce mercredi 29 mars. STANISLAS BOUVIER

pour les actrices et les acteurs », nous annonce l'équipe du Fema. De « Faisons un rêve » (1936) à « Mon père avait raison » (1936) en passant par « La Vie d'un honnête homme » (1952), les Rochelais ne pourront échapper à Guitry pendant les dix jours du festival : chaque jour, la projection d'un film emblématique sera suivie par une conférence d'un ou d'une spécialiste (Nicolas Parisser, Axelle Ropert, Charline Bourgeois-Tacquet, Noël Herpe, Charles Tesson...).

5 Lars von Trier en quinze films

Il a remporté le Grand Prix au Festival de Cannes 1996 avec « Breaking the Waves » et la Palme d'or en 2000 avec « Dancer in the Dark ». Réalisateur audacieux et iconoclaste, mystique et radical, le Danois Lars von Trier sera mis à l'honneur avec l'intégrale de son œuvre, soit quinze films dont « Les Idiots », « Dogville » et « Melancholia ». Une table ronde, animée par Thomas Aïdan, sera organisée avec de proches collaborateurs du cinéaste : sa fidèle productrice Marianne Slot, l'acteur Jean-Marc Barr (qui a tourné dans « Europa » et « Dancer in the Dark ») et le monteur de « Dancer in the Dark », François Gédigier.

SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE

Relaxe pour les douze médecins de la polyclinique

L'un de leurs anciens confrères leur reprochait la production d'un « faux »

Le tribunal correctionnel de Saintes a prononcé ce mardi 28 mars la relaxe de douze médecins ou anciens praticiens de la Polyclinique Saint-Georges, à Saint-Georges-de-Didonne. Le docteur Ahmad Assaad, un ancien confrère, les avait cités à comparaître, reprochant à la présidente de la Commission médicale d'établissement (CME) et aux onze autres prévenus d'avoir produit un « faux » : pour la première, un compte rendu de réunion de CME incomplet, aux yeux d'Ahmad Assaad, et une attestation confirmant la conformité dudit compte rendu, pour les onze autres médecins.

Le litige portait sur une réunion tenue le 7 février 2018. Il se nourrit en réalité de

différends profonds, qui ont déjà amené le docteur Assaad à lancer plusieurs procédures ou signaler à la Caisse primaire d'assurance maladie certaines pratiques.

Différends profonds

Le compte rendu incriminé n'a pas été considéré comme insincère par le président Olivier Lalande, déjà circonspect sur le bien-fondé de l'action d'Ahmad Assaad, lors de l'audience tenue le 14 mars dernier. En revanche, le magistrat n'a pas accédé à la requête « boomerang » des prévenus, qui demandaient chacun 5 000 euros de dommages et intérêts en réparation du préjudice d'une procédure qu'ils considéraient comme abusive.

Ronan Chérel

TONNAY-CHARENTE

Opposés à l'expulsion d'une mère de famille et ses trois enfants

Un collectif informel s'organise pour que la famille ne quitte pas son appartement sans solution d'hébergement



La discussion a été engagée au pied de l'immeuble entre le collectif informel et des membres du Centre d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada). D. B.

Scène inhabituelle ce 29 mars au pied d'un immeuble, avenue du Pont-Rouge. Une dizaine de personnes, pour la plupart des institutrices, se sont élevées contre « l'expulsion d'une maman et de ses trois enfants » (un bébé et deux filles de 4 et 8 ans). Une mère de famille qui s'est fait débouter du droit d'asile, mais qui n'a pas fait l'objet d'une obligation de quitter le territoire français (OQTF) par le préfet.

Trouver un logement

Trois membres du Cada (Centre d'accueil pour demandeurs d'asile) étaient venues récupérer les clés du logement, ce à quoi le collectif informel s'est opposé. « Une autre personne

du Cada a mis la pression la veille pour lui demander de vider l'appartement (nourriture, affaires) », s'insurgeaient les institutrices. « Nous n'avons aucun pouvoir et pas de positionnement sur la demande d'asile », ont justifié les représentantes du Cada, qui ne peut qu'accompagner et orienter vers le 115 (Samu social).

La maman a refusé d'être délogée, en suivant le conseil du collectif qui s'est renseigné. Et qui se démène pour trouver un hébergement en attendant que la situation juridique de cette mère de famille, dont le dernier enfant est né en France, soit éclaircie. Les deux filles retournent à l'école ce jeudi.

David Briand